

Ecole de Conduite *de Lespinet*

FORMALISATION DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION

L'évaluation initiale en B (voiture) :

L'évaluation dure 1 heure et se déroule sur une tablette.

L'évaluation porte sur l'identité de l'apprenant, ses motivations mais également sur ses connaissances théoriques.

Elle évalue certains prérequis pour la conduite en matière de regard, d'attention et de disposition à respecter des consignes.

Le résultat de l'évaluation se traduit par un bilan personnalisé en fonction d'un barème agréé par l'Etat. Ce bilan est écrit, commenté par un professionnel, imprimé et remis à l'élève.

L'évaluation de niveau : (changement d'établissement, perfectionnement)

L'évaluation se déroule de manière individuelle avec un enseignant, dans le véhicule. La séance comprend une phase statique suivie d'une phase dynamique.

Les 5 à 10 premières minutes consistent en une série de questions qui permettent à l'enseignant d'évaluer certains prérequis mais également de comprendre les motivations et les différentes attitudes de l'élève.

En phase dynamique le formateur analyse les savoir-faire et propose en fin de séance un bilan détaillé, matérialisé sur une fiche pédagogique propre à l'établissement.

Le formateur se réfère aux différentes compétences requises contenues dans le livret d'apprentissage pour déterminer le volume d'heures proposé. Les sous-compétences requises permettent d'affiner le pronostic afin de mettre en place une pédagogie adaptée et personnalisée.